CDU (ALLEMAGNE) · PPE · ALLEMAGNE · CORRUPTION ET INFLUENCE · CONFLIT D'INTÉRÊTS

Ursula von der Leyen

Présidente de la Commission européenne (depuis 2019) — affaire L'achat des vaccins anti-Covid : enquête du Parquet européen et plainte à Liège

ENQUÊTES OUVERTES

Une enquête officielle existe. Personne n'est condamné ni même poursuivi à ce stade. On le dit parce que c'est public, pas parce que c'est prouvé.

Ce qui est reproché

Le 14 octobre 2022, le Parquet européen a confirmé une enquête sur l'acquisition des vaccins anti-Covid par l'UE. En avril 2023, le lobbyiste belge Frédéric Baldan a porté plainte à Liège contre la présidente de la Commission pour « immixtion dans des fonctions publiques », « destruction de documents publics », « prise illégale d'intérêts et corruption ». Selon Politico (avril 2024), le Parquet européen a repris l'enquête belge. En septembre 2022, la Cour des comptes européenne avait aussi relevé dans son rapport spécial 19/2022 qu'elle n'avait pas obtenu d'informations sur les négociations préliminaires du contrat Pfizer.

Où en est la justice

> **En janvier 2025, la cour d'appel de Liège a déclaré les plaintes irrecevables : le plaignant n'a pas prouvé de préjudice personnel. L'enquête du Parquet européen sur l'achat des vaccins reste ouverte. Le Parquet européen n'a mis en cause publiquement aucune personne. La présidente conteste tout manquement. Présumée innocente.**

Source

PARQUET EUROPÉEN, 14 OCTOBRE 2022 ; COUR D'APPEL DE LIÈGE, JANVIER 2025

https://www.eppo.europa.eu/en/media/news/ongoing-eppo-investigation-acquisition-covid-19-vaccines-eu
https://www.arabnews.com/node/2587301/amp
https://op.europa.eu/webpub/eca/special-reports/covid19-vaccines-19-2022/fr/